CHAMPIONNAT 2025

Règlements

Art 1 Définition :

La ligue Réunionnaise de voitures radiocommandée organise un championnat en 2025 en « PISTE » et en « TOUT TERRAIN » type OPEN. Ce championnat décernera des titres de champions de la Réunion à l'issu des épreuves comptant pour ce championnat lors d'une remise de prix fixée au 14 décembre **2025.** Cette date pouvant être modifiée au besoin.

ART 2 Calendrier 2025:

« PISTE » :

16 mars / MRCB / Champ Fleuri	06 avril / CMDR / Champ Fleuri
04 mai / CMDR / Champ Fleuri	01 juin / CMDR / Champ Fleuri
06 juillet / MRCB / Champ Fleuri	24 août / CMDR / Champ Fleuri
21 sept / CMDR / Champ Fleuri	26 oct / MRCD / Champ Fleuri

« TOUT TERRAIN »

08 mars / LCA / Ruisseau Blanc	27 avril / MRCB / St Benoit
22 juin / LCA / Ruisseau Blanc	07 sept / MRCB / St Benoit
05 oct / LCA / Ruisseau Blanc	09 nov / MRCB / St Benoit

Art 3 Attribution des titres:

Tous les pilotes licenciés (licence autre que Loisir, Accompagnateur ou Organisateur) engagés sur une compétition du championnat marquent des points selon le règlement de sa catégorie ou discipline. Le décompte final sera obtenu par addition de points sur le nombre de courses moins le plus mauvais résultat. Une « non participation » à une course étant considérée comme 0 point marqué par le concurrent.

Art 4 Catégories :

Les catégories définies ci-dessous ne peuvent être modifiées en cours d'année. Toute nouvelle catégorie proposée devra faire l'objet d'une demande à la ligue qui pourra la valider pour l'année n+1. Pour l'année en cours le championnat 2025 est ouvert :

En piste : 1/8 4x4 thermique, GT8 thermique, 1/5 tourisme

En Tout Terrain : 1/8 thermique et 1/8 électrique

MPC

Parallèlement au Championnat la ligue met en place mettre en place des **challenges** sur de nouvelles catégories sur 4 manches (en piste et en tout terrain).Une formule simplifiée sera alors mise en place avec 1 essai libre, 1 essai qualificatif et 1 finale. En fonction de l'attractivité de ces nouvelles catégories, elles pourront intégrer les championnats en 2026.

Ces challenges concerneront les catégories suivantes :

En piste : 1/10 Thermique, 1/8 Brushless.

En Tout Terrain : 1/8 TRUGGY Electrique.

(Règlement des challenges en document annexe)

Que ce soit pour le championnat ou pour un challenge, une catégorie sera validée si à la date limite d'inscription, généralement le vendredi soir précédent la course, on comptabilise au moins 5 concurrents engagés. En cas contraire, la catégorie ne sera pas inscrite dans le programme de la journée.

Art 5 Tarifs d'inscription :

Les tarifs d'inscription seront identiques sur toutes les courses du championnat et conforme au règlement de la FFVRC, à savoir :

Inscription à une catégorie : 16€

Inscription à 2 catégories : 32 €

Et ainsi de suite.

Art 6 Remise des prix :

Les clubs organisateurs ont la liberté de proposer au trois premiers minimum de chaque catégorie des récompenses (coupes, trophées, etc.)

A la remise des prix finale, les 3 premiers de toutes les catégories seront récompensés (coupes ou trophées) par la ligue.

Art 7 Respect de la réglementation :

Tous les concurrents qui participent à une manche du championnat s'engagent à respecter les règlements édités par la FFVRC en fonction de sa catégorie ou discipline.

Des contrôles techniques pourront avoir lieu avant et/ou après une course, aussi bien en piste qu'en tout terrain.

Art 7 Validité :

Le présent règlement est validé par le comité directeur de la ligue 21

Le 14 / janvier / 2025
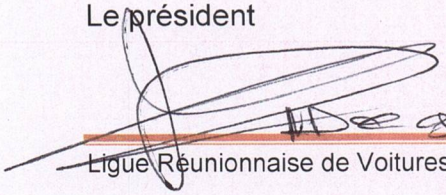
Le président